Bordereau attestant l'exactitude des informations - AIX EN PROVENCE - 1301 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 19/09/2024 - 19249 - 2022 B 03775 - 922 314 745 - C.C.L.M

SARL C.C.L.M
13480 CABRIES

CERTIFIÉ CONFORME A L'ORIGINAL

BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 30/06/2024 12			Exercice N-1 30/06/2023 6	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	**Immobilisations incorporelles**						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles						
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	640 000		640 000	640 000		
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières						
	Total II	640 000		640 000	640 000		
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en cours**						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	102 540		102 540		102 540	
	Autres créances	267		267	1 655	1 388-	83.89-
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement	60 000		60 000		60 000	
	Disponibilités	55 686		55 686	106 369	50 683-	47.65-
Comptes de Régularisation	Charges constatées d'avance (3)	10 679		10 679		10 679	
	Total III	229 172		229 172	108 024	121 148	112.15
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	869 172		869 172	748 024	121 148	16.20

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

SARL C.C.L.M
13480 CABRIES

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 30/06/2024 12	Exercice N-1 30/06/2023 6	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 640 000)	640 000	640 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	3 000		3 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau	55 765		55 765	
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	74 290	58 765	15 525	26.42
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	773 055	698 765	74 290	10.63
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	**Dettes financières**				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants	5	43	39-	89.19-
	Emprunts et dettes financières diverses	10 821	631	10 190	NS
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	224	224		
	Dettes fiscales et sociales	85 067	48 360	36 707	75.90
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes				
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	96 117	49 259	46 858	95.13
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	869 172	748 024	121 148	16.20
	(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	96 117	49 259		

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/06/2024 12			Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total	30/06/2023 6	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	200 400		200 400	137 700	62 700	45.53
Chiffre d'affaires NET	200 400		200 400	137 700	62 700	45.53
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges						
Autres produits			4	2	3	139.89
Total des Produits d'exploitation (I)			200 404	137 702	62 703	45.54
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			4 462	4 131	331	8.00
Impôts, taxes et versements assimilés			41	72	32-	43.79-
Salaires et traitements			59 761	29 121	30 640	105.21
Charges sociales			43 579	28 840	14 739	51.11
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements						
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges			5	1	4	534.57
Total des Charges d'exploitation (II)			107 848	62 166	45 682	73.48
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			92 557	75 536	17 021	22.53
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afferentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/06/2024 12	Exercice N-1 30/06/2023 6	Ecart N / N-1 Euros	 %
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	831		831	
Total V	831		831	
Charges financieres				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI				
2. Résultat financier (V-VI)	831		831	
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	93 387	75 536	17 851	23.63
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII				
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII				
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)				
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	19 097	16 771	2 326	13.87
Total des produits (I+III+V+VII)	201 235	137 702	63 533	46.14
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	126 945	78 937	48 008	60.82
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	74 290	58 765	15 525	26.42

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

C.C.L.M

Société à responsabilité limitée à associé unique
Au capital de 640.000 EUR
Siège social : Quartier Fontaube – D60 A Clos des Tisserands
13480 CABRIES
922 314 745 RCS AIX-EN-PROVENCE

(« ***La Société*** »)

RELEVE DE DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
EN DATE DU 31 AOUT 2024

Approbation des comptes de l'exercice clos le 30 juin 2024

L'an 2024 et le 31 Août, au siège social,

Monsieur Christophe CARMIGNANI demeurant D60 A Clos des Tisserands Quartier Fontaube 13480 Cabriès, **associé unique et seul Gérant** de ladite société (ci-après « ***l'associé unique*** »)

I - A PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIT :

En sa qualité de Gérant de la Société, **Monsieur Christophe CARMIGNANI**, a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le **30 Juin 2024.**

II - A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES RELATIVES A :

1. L'approbation des comptes de l'exercice clos le **30 Juin 2024** ;
2. Affectation des résultats de cet exercice ;
3. Rémunération de la Gérance ;
4. Délégation de pouvoirs en vue des formalités.

PREMIERE DECISION : Approbation des comptes.

L'associé unique approuve les comptes annuels de l'exercice clos le **30 Juin 2024,** tels qu'ils ont été établis, lesdits comptes se soldant par **un bénéfice de 74.290,34 EUR**, et les opérations traduites dans ces comptes. En conséquence, l'associé unique donne quitus entier et sans réserve au Gérant de l'exécution de son mandat au titre l'exercice écoulé.

DEUXIEME DECISION : Affectation du résultat – rappel des dividendes.

L'associé unique décide d'affecter **le bénéfice** de l'exercice clos le **30 Juin 2024,** s'élevant à **74.290,34 EUR** de la manière suivante :

Origine
Le Résultat de l'exercice s'élevant à ..... 74.290,34 EUR

Augmenté du RAN Créditeur Antérieur
A concurrence de ..... 55.765,04 EUR

Dotations aux réserves
Au poste « Réserve légale » à concurrence de ..... (4.000,00) EUR

Report à nouveau
Au poste « RAN créditeur » pour le solde soit ..... (126.055,38) EUR

L'associé unique décide que ces écritures seront comptabilisés dans les comptes à la date du 31 décembre 2024.

Rappel des dividendes distribués : L'associé unique prend acte qu'il n'y a jamais eu de distribution de dividendes au titre de précédent exercice clos.

TROISIEME DECISION : Rémunération de la Gérance

... / ...

QUATRIEME DECISION : Pouvoirs.

L'associé unique confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité qu'il appartiendra.

Conformément aux dispositions des articles 1366, 1367, 1375 et 1174 du Code civil l'associé unique signe le présent procès-verbal, en un seul exemplaire original, par le biais du procédé de signature électronique JESIGNEXPERT celui-ci prenant effet juridique à la date indiquée en en-tête, indépendamment de la date de signature électronique.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associé unique et reproduit sur le registre des assemblées de la société.

Monsieur Christophe CARMIGNANI